

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 24, 25 et 26 septembre 2018

2018 DDCT 61 Subventions fonds du Maire (35 889 euros) à quatorze associations du 15^e arrondissement.

Mme Pauline Veron, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le projet de délibération, en date du 11 septembre 2018, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose l'attribution de subventions à 14 associations domiciliées ou menant des actions dans le 15^{ème} arrondissement de Paris ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2511-14 ;

Vu l'avis du Conseil du 15^e arrondissement, en date du 10 septembre 2018;

Sur le rapport présenté par Madame Pauline Veron, au nom de la 7e commission,

Delibère :

Article 1 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de 1.000 euros est attribuée au titre de l'exercice 2018 à l'association « Depaul France » (181352 / 2018_04381), 41 rue des Périchaux - 75015 Paris.

Article 2 : Une subvention d'un montant de 1.000 euros est attribuée au titre de l'exercice 2018 à l'association « Saint Vincent de Paul – Accueil 15 » (29742 / 2018_07891), 20 Allée des frères Voisin – 75015 Paris.

Article 3 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de 1.000 euros est attribuée au titre de l'exercice 2018 à l'association « AGAPA » (186560 / 2018_07926), 42 rue Saint Lambert - 75015 Paris.

Article 4 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de 1.000 euros est attribuée au titre de l'exercice 2018 à l'association « Equipe Saint Vincent – Alpha 15 » (108541 / 2018_07890), 5 bis rue Chauvelot - 75015 Paris

Article 5 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de 1.000 euros est attribuée au titre de l'exercice 2018 à l'association « Arts Mouvements et Thérapie » (190703 / 2018_07219), 110 Avenue Aristide Briand – 92120 Montrouge..

Article 6 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de 8.000 euros est attribuée au titre de l'exercice 2018 à l'association « Association de préfiguration de la régie de quartier Vaugirard » (187271 / 2018_07844), 24 rue des quatre frères Peignot - 75015 Paris.

Article 7 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de 3.889 euros est attribuée au titre de l'exercice 2018 à l'association « Athlétic Club Paris 15 » (440 / 2018_07931), 44 Boulevard de Grenelle - 75015 Paris.

Article 8 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de 12.000 euros est attribuée au titre de l'exercice 2018 à l'association « Creat'eo Ile de France » 187193 / 2018_07800), 41-43 rue de Cronstadt - 75015 Paris. La Maire de Paris est autorisée à signer la convention afférente.

Article 9 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de 1.500 euros est attribuée au titre de l'exercice 2018 à l'association « Familles de France - Paris 15 » (135841 / 2018_07971), 65 rue de la Fédération - 75015 Paris.

Article 10 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de 1.000 euros est attribuée au titre de l'exercice 2018 à l'association « Idéa Paris 15 » (95921 / 2018_03999), 29 Avenue de la Porte Briançon - 75015 Paris.

Article 11 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de 1.000 euros est attribuée au titre de l'exercice 2018 à l'association « Kidilangues » (21019 / 2018_07915), 28 rue des quatre frères Peignot - 75015 Paris.

Article 12 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de 1.000 euros est attribuée au titre de l'exercice 2018 à l'association « La Bagagerie d'Antigel » (29701 / 2018_07922), 230 rue Lecourbe - 75015 Paris.

Article 13 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de 1.500 euros est attribuée au titre de l'exercice 2018 à l'association « L'Ordre de Malte France » (73661 / 2018_07883), 42 rue des Volontaires - 75015 Paris.

Article 14 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de 1.000 euros est attribuée au titre de l'exercice 2018 à l'association « Relais Frémicourt » (20463 / 2018_07324), 70 rue Falguière - 75015 Paris.

Article 15 : Les dépenses correspondantes seront imputées au chapitre 65, nature 6574, rubrique 020, compte budgétaire 2400010 à partir des fonds du Maire (15^e arrondissement), du budget de la Ville de Paris, exercice 2018.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO